

Aurignac le 7 décembre 1930



n. 298  
1930

Monsieur le Préfet



J'ai l'honneur de vous  
demander le vouloir bien me faire  
délivrer un passe-port à destination  
des Pays-Bas pour une durée  
de séjour de un mois à partir  
du 19 décembre 1930 au 19 janvier  
1931.

La cause de mon voyage est  
une visite à des amis habitant  
la Haye.

Je vous prie d'agréer  
Monsieur le Préfet l'assurance  
de mon respect.

M. Durcuparres  
vue avec avis très favorable  
de ma mère  
B. Galéry

